COMPÉTENCE 1 : SE POSER DES QUESTIONS

COMPÉTENCE

Au départ d'une situation du passé ou du présent, élaborer une problématique de recherche et sélectionner dans divers lieux d'information et de documentation des renseignements utiles.

CONTEXTE DE LA RECHERCHE

Lors de la Seconde Guerre mondiale, à côté de la résignation affichée par une partie de la population, la résistance et la collaboration ont offert de multiples visages. Tu t'intéresses à ces différents comportements et pour traiter ce sujet tu disposes d'un recueil de documents. À leur lecture, tu te rends compte que leur analyse attentive et leur confrontation t'aident à construire un questionnaire de recherche sur ce sujet.

TÂCHE

Sur la base des documents fournis et en fonction de tes connaissances acquises au cours, formule […] (nombre de questions de recherches et consignes à préciser par l'enseignant) **sur l'attitude de différentes personnes, qu'il s'agisse de chefs d'États ou de simples citoyens, face à l'invasion et à l'occupation de l'Europe occidentale par l'Allemagne lors de la Seconde Guerre mondiale.**

DOCUMENTS À DISPOSITION DE L'ÉLÈVE

QUELQUES EXEMPLES DE DOCUMENTS EXPLOITABLES DANS L'OUVRAGE

- **Résistance armée**
  - France : pp. 207 (insurrection armée), 213 et 214 (combattants / maquis) et 215 (sabotage)
  - Belgique : pp. 164-166 (combattants),166 (sabotage), 314 (attentat contre un collaborateur et répression rexiste), et 310 (monument national de la Résistance : résistance armée)

- **Propagande / presse clandestine**
  - Belgique : pp. 163 (affiche/propagande) et 178-179 (presse clandestine, « Faux Soir »)

- **Renseignement**
  - Belgique : p. 159 (réseaux de renseignement)

- **Aide aux personnes / filières d'évasion**
  - Belgique : pp. 160-161 (filières d'évasion), et 171 (attaque du XXe convoi)

- **Résistance passive / manifestations / grèves**
  - Belgique : pp. 162 (manifestation au soldat inconnu) et173 (grève des 100.000)
  - France : p. 213 (grève des mineurs du Nord-Pas-de-Calais)
  - Grande-Bretagne : pp. 224-225

DOCUMENTS COMPLÉMENTAIRES

DOCUMENT 1 – LE TÉMOIGNAGE DE WILLIAM UGEUX SUR L'ENTRÉE EN RÉSISTANCE

Avant d'aller plus loin, un mot encore sur le « déclic » résistant… Qu'est-ce qui fait, selon vous, qu'on entre un beau jour dans la clandestinité ? Le hasard des rencontres, une prédisposition quelconque, le caractère, l'éducation, autre chose encore ?

Difficile à dire. Il n'y avait pas de « profil type », pas plus qu'il n'existait de bureau central de la Résistance… Les motivations qui ont conduit certaines personnes à résister pouvaient être extrêmement diverses. Pour ma part, je crois que les camaraderies d'avant-guerre ont joué, certaines relations de confiance. Et puis aussi, la conviction – insensée, à l'époque – que l'omnipotence de l'envahisseur n'était pas un fait irrévocable. Enfin, la prise de conscience, chez les jeunes en particulier, que des événements d'une importance mondiale étaient en train de se dérouler et l'envie d'en être, de jouer dans la pièce, ont également constitué de puissants leviers.

UGEUX William[1], *Un témoin du siècle*, entretien avec Bernard Balteau, Bruxelles, 1997, pp. 59-60.

DOCUMENT 2 – POURQUOI RÉSISTER? LE TÉMOIGNAGE DE RAYMOND ITTERBEEK

Pourquoi résister lorsqu'une armée étrangère, après avoir tué toute velléité de défense de la part des mobilisés et d'aviateurs pilotant des coucous d'une autre époque, annonce qu'elle restera mille ans chez vous ? Pourquoi ne pas choisir l'assurance et l'arrogance des collabos et bénéficier d'avantages en nature : nourriture, argent puissance ? Se vêtir d'un uniforme noir qui donne le sentiment d'être craint ? Pourquoi risquer sa vie, celles des proches, des amis ? Parce que le besoin d'être libre est fort, parce que la liberté engendre la justice et la démocratie, surtout la vie. Parce qu'il y a aussi le souvenir de nos pères, à l'Yser, pendant quatre ans, qui nous ont transmis cette volonté d'indépendance, de calme courage, de grandeur. Et parce que, MERDE, ils nous enlèvent tout, bouffe, cigarettes, soirées entre jeunes, jazz, lecture et radio, parce que le Germain aux yeux bleus, aux cheveux blonds, armé jusqu'aux naseaux nous fait, tout simplement chier ! Il n'y a pas d'autres raisons.

R. ITTERBEEK, *Follow me*, Mons, 2006, p. 19.

[1] William Ugeux (1909 – 1997) : docteur en droit, il dirige à 24 ans le quotidien catholique conservateur *Le Vingtième Siècle*. Entré dans la résistance au début de la guerre, il devient responsable d'un des plus importants réseaux de résistance, le « Service Zéro » (réseau de renseignement et d'évasion) et assure la direction du clandestin *La Libre Belgique.* Passé à Londres, il devient responsable des services secrets belges. À la libération, il dirige la « Mission Information » au sein de la « Mission d'Affaires Civiles » (le dispositif des « Civil Affairs » avait été prévu pour tous les pays libérés. Les missions étaient composées d'équipes de fonctionnaires militaires affectés à la remise en marche de la vie nationale) avant de reprendre son métier de journaliste à la *Cité Nouvelle* puis à *La Cité.* Il dirigera ensuite les services d'information officielle *Inbel* et *Inforcongo.* Il a également été professeur à l'UCL.

DOCUMENT 3

« *Au* G. Q. *G., le* 28 *mai 1940.*

» *OFFICIERS, SOUS-OFFICIERS, SOLDATS,*

» *Précipités* à *l'improviste dans une guerre d'une violence inouïe, vous vous êtes battus courageusement pour défendre, pied* à *pied, le territoire national.*

» *Épuisés par une lutte ininterrompue contre un ennemi très supérieur en nombre et en matériel, nous nous trouvons acculés à la reddition.*

» *L'Histoire dira que l'Armée a fait tout son devoir. Notre Honneur est sauf.*

» *Ces rudes combats et ces nuits sans sommeil ne peuvent pas avoir été vains. Je vous recommande de ne pas vous décourager, mais de vous comporter avec dignité. Que votre attitude et votre discipline continuent* à *mériter l'estime de l'étranger.*

» *Je ne vous quitte pas dans l'infortune qui nous accable et je tiens* à *veiller sur votre sort et celui de vos familles.*

» *Demain, nous nous mettrons au travail avec la ferme volonté de relever la Patrie de ses ruines.*

»*LÉOPOLD.* »

http://www.maisondusouvenir.be/campagne_et_reddition_armee_belge.php

DOCUMENT 4 - DISCOURS DU 17 JUIN 1940 DU MARÉCHAL PÉTAIN

Allocution prononcée à la radio française le 17 juin 1940.
Français!
À l'appel de M. le président de la République, j'assume à partir d'aujourd'hui la direction du gouvernement de la France. Sûr de l'affection de notre admirable armée, qui lutte avec un héroïsme digne de ses longues traditions militaires contre un ennemi supérieur en nombre et en armes, sûr que par sa magnifique résistance elle a rempli son devoir vis-à-vis de nos alliés, sûr de l'appui des anciens combattants que j'ai eu la fierté de commander, sûr de la confiance du peuple tout entier, je fais à la France le don de ma personne pour atténuer son malheur. En ces heures douloureuses, je pense aux malheureux réfugiés, qui, dans un dénuement extrême, sillonnent nos routes. Je leur exprime ma compassion et ma sollicitude. C'est le cœur serré que je vous dis aujourd'hui qu'il faut cesser le combat (*). Je me suis adressé cette nuit à l'adversaire pour lui demander s'il est prêt à rechercher avec nous, entre soldats, après la lutte et dans l'honneur, les moyens de mettre un terme aux hostilités. Que tous les Français se groupent autour du gouvernement que je préside pendant ces dures épreuves et fassent taire leur angoisse pour n'écouter que leur foi dans le destin de la patrie.

http://www.charles-de-gaulle.org/pages/l-homme/dossiers-thematiques/1940-1944-la-seconde-guerre-mondiale/l-appel-du-18-juin/documents/discours-du-17-juin-1940-du-marechal-petain.php[2]

DOCUMENT 5 - CHARLES DE GAULLE, L'APPEL DU 18 JUIN 1940

Voir les documents dans l'ouvrage *Résistance en Europe 1922-1945*, pp 204-205.

DOCUMENT 6 – DISCOURS DE WINSTON CHURCHILL

Le 13 mai [1940], je demandai à la chambre des Communes, spécialement convoquée à cet effet, un vote de confiance en faveur du nouveau gouvernement. Après avoir exposé les progrès réalisés dans l'attribution des différents postes je déclarai : « Je n'ai rien d'autre à offrir que du sang, du travail, des larmes et de la sueur. » Au cours de notre longue histoire, jamais un Premier Ministre n'avait été en mesure de présenter au Parlement et au pays un programme à la fois si bref et si populaire. Je terminais ainsi : « Vous me demanderez : que comptez-vous faire ? Je vous répondrai : Faire la guerre, sur terre et dans les airs, avec toute la puissance, avec toute la force que Dieu pourra nous donner ; faire la guerre contre une tyrannie monstrueuse, telle qu'il n'y en a jamais eu de semblable dans la sombre et lamentable nomenclature des crimes de l'homme. Voilà ce que nous comptons faire. Vous me demanderez : quel est votre but ? Je ne peux vous répondre que par un seul mot : la Victoire […]

Winston CHURCHILL, *Mémoires sur la deuxième guerre mondiale*, Volume 1, Bruxelles, éditions le Sphinx, 1951, pp. 359-360.

[2] Site de la Fondation Charles de Gaulle : *La Fondation Charles de Gaulle « a pour but de faire connaître, en France et à l'étranger, l'action et l'œuvre du général de Gaulle, patrimoine commun de tous les Français. »*

DOCUMENT 7

BEKANNTMACHUNG

1. **Der Jude SZMUL TYSZELMAN aus Paris**
2. **Der HENRY GAUTHEROT aus Paris**

sind wegen Begünstigung des Feindes, begangen durch Teilnahme an einer gegen die deutschen Besatzungstruppen gerichteten kommunistischen Kundgebung, znm Tode verurteilt und erschossen worden.

Paris, den 19. August 1941.

Der Militärbefehlshaber in Frankreich.

AVIS

1. **Le Juif SZMUL TYSZELMAN de Paris**
2. **Le nommé HENRY GAUTHEROT de Paris**

ont été condamnés à mort pour aide à l'ennemi, ayant pris part à une manifestation communiste dirigée contre les troupes d'occupation allemandes. Ils ont été fusillés aujourd'hui.

Paris, le 19 Août 1941.

Der Militärbefehlshaber in Frankreich.

http://4.bp.blogspot.com/-QcFRCfRZCQ4/T4F4WEbJg3I/AAAAAAAAQF4/wZlDlOfpkP8/s1600/Affiche+Titi+et+Gautherot.jpg

DOCUMENT 8

BEKANNTMACHUNG

Feige Verbrecher, die im Solde Englands und Moskaus stehen, haben am Morgen des 20. Oktober 1941 den Feldkommandanten in Nantes hinterruecks erschossen. Die Taeter sind bisher nicht gefasst.

Zur Suehne fuer dieses Verbrechen habe ich zunaechst die Erschiessung von 50 Geiseln angeordnet.

Falls die Taeter nicht bis zum Ablauf des 23. Oktober 1941 ergriffen sind, werden im Hinblick auf die Schwere der Tat weitere 50 Geiseln erschossen werden.

Fuer diejenigen Landeseinwohner, die zur Ermittlung der Taeter beitragen, setze ich eine Belohnung im Gesamtbetrag von

15 MILLIONEN FRANKEN

aus.

Zweckdienliche Mitteilungen, die auf Wunsch vertraulich behandelt werden, nimmt jede deutsche oder franzoesische Polizeidienststelle entgegen.

Paris, den 21. Oktober 1941.

Der Militärbefehlshaber in Frankreich
von STÜLPNAGEL
General der Infanterie

AVIS

De lâches criminels, à la solde de l'Angleterre et de Moscou, ont tué, à coups de feu tirés dans le dos, le Feldkommandant de Nantes (Loire-Inf.), au matin du 20 Octobre 1941. Jusqu'ici les assassins n'ont pas été arrêtés.

En expiation de ce crime, j'ai ordonné préalablement de faire fusiller 50 otages.

Étant donné la gravité du crime, 50 autres otages seront fusillés au cas où les coupables ne seraient pas arrêtés d'ici le 23 Octobre 1941 à minuit.

J'offre une récompense d'une somme totale de

15 MILLIONS DE FRANCS

aux habitants du pays qui contribueraient à la découverte des coupables.

Des informations utiles pourront être déposées à chaque service de police allemand ou français. Sur demande, ces informations seront traitées confidentiellement.

Paris, le 21 Octobre 1941.

Der Militärbefehlshaber in Frankreich
von STÜLPNAGEL
General der Infanterie

http://www.culture.gouv.fr/Wave/image/archim/0005/dafanch98_numl000016_2.jpg

DOCUMENT 9

Bekanntmachung

Am 18. und 19.9.1941 wurden im Bereich des Chefs des Militärverwaltungsbezirkes C Nordostfrankreich 2 Anschläge auf Eisenbahnanlagen verübt.

Zur Sühne dieser Verbrechen wurden folgende Geiseln erschossen :

1. COLIN Alexis,
aus Les Laumes
Besitz von Schusswaffen und Sprengmitteln.

2. RERMAN Jean-Ernest,
aus Villerupt - Cantebonne.
Besitz von Schusswaffen und Kriegsgerät

Paris, den 24. September 1941.

Der Militärbefehlshaber in Frankreich :

VON STÜLPNAGEL, General der Infanterie.

AVIS

Le 18 et le 19 septembre 1941, deux actes de sabotage sur des installations de chemin de fer dans le district du chef des Militärverwaltungsbezirkes C, Nordost-Frankreich ont été commis.

En représailles de ces crimes, les deux otages suivants ont été fusillés.

1. COLIN Alexis,
des Laumes.
Détention d'armes à feu et d'explosifs.

2. RERMAN Jean-Ernest,
de Villerupt-Cantebonne.
Détention d'armes à feu et de matériel de guerre.

Paris, le 24 septembre 1941.

Der Militärbefehlshaber in Frankreich :

VON STÜLPNAGEL, General der Infanterie.

http://www.culture.gouv.fr/Wave/image/archim/0005/dafanch98_numl000062_2.jpg

DOCUMENT 10

OBERFELDKOMMANDANTUR (V) 670
DER OBERFELDKOMMANDANT

BEKANNTMACHUNG

Vom Kriegsgericht der Feldkommandantur 678 sind wegen Verübung von Sprengstoffdiebstahl, verbotenem Sprengstoffbesitzes, Sprengstoffsabotagen an Eisenbahnen und wichtigen Industrieanlagen durch Urteil vom 30. 10. 1941 verurteilt worden :

JOLY, Félicien aus Escaudin (Arr. Valenciennes) **ZUM TODE**
DUBOIS, Jean aus Bruay-sur-l'Escaut (Arr. Valenciennes) **ZUM TODE**
SEREDIAK, Sandor aus Bruay-Thiers (Arr. Valenciennes) **ZUM TODE**
ROBIQUET, Charles aus Valenciennes **ZUM TODE**
DOR, Maurice aus Valenciennes **ZUM TODE**
DAUPHIN, Jules aus Valenciennes **zu 10 Jahren Zuchthaus**
QUENIAU, Félix aus Valenciennes **zu 6 Jahren Zuchthaus**
OLEJNICZAK, Edmond aus Neuville **zu 6 Jahren Zuchthaus**
OLEJNICZAK, Félix aus Neuville **zu 5 Jahren Zuchthaus**
BOSSUT, Louis-Alexandre aus Valenciennes **zu 3 1/2 Jahren Zuchthaus**
VANGHELLE, Léon aus Lourches **zu 3 Jahren Zuchthaus**
DHAUSSY, Jean aus Lourches **zu 1 1/2 Jahren Gefängnis.**

Die Todesurteile sind vollstreckt worden.

Die Täter gehörten kommunistischen Terrorgruppen an.

Vom gleichen Gericht ist durch Urteil wegen Feindbegünstigung bezw. Spionage **ZUM TODE** verurteilt worden :

BAELEN, André aus Roubaix.

Das Urteil ist vollstreckt worden.

Lille, den 18. November 1941.

gez. **NIEHOFF,**
Generalleutnant

OBERFELDKOMMANDANTUR (V) 670
DER OBERFELDKOMMANDANT

AVIS

Pour vol et détention illégale d'explosifs, attentats au moyen d'explosifs contre des voies ferrées et des installations industrielles importantes, le Tribunal de Guerre de la Feldkommandantur 678 a prononcé, le 30 Octobre 1941, les condamnations suivantes :

à la PEINE DE MORT

JOLY Félicien, d'Escaudin (Arrond. de Valenciennes),
DUBOIS Jean, de Bruay-sur-l'Escaut (Arrond. de Valenciennes),
SEREDIAK Sandor, de Bruay-Thiers (Arrond. de Valenciennes),
ROBIQUET Charles, de Valenciennes,
DOR Maurice, de Valenciennes ;

aux travaux forcés

DAUPHIN Jules, de Valenciennes, **à 10 ans.**
QUENIAU Félix, de Valenciennes, **à 6 ans.**
OLEJNICZAK Edmond, de Neuville, **à 6 ans.**
OLEJNICZAK Félix, de Neuville, **à 5 ans.**
BOSSUT Louis-Alexandre, de Valenciennes, **à 3 ans 1/2.**
VANGHELLE Léon, de Lourches, **à 3 ans :**

à 1 an 1/2 d'emprisonnement

DHAUSSY Jean, de Lourches.

Les condamnations à mort ont été exécutées.

Les condamnés appartenaient tous à des groupements communistes et terroristes.

Le même Tribunal a condamné **A MORT** le nommé

BAELEN André, de Roubaix

pour espionnage et actions en faveur de l'ennemi.

Le condamné a été fusillé.

Lille, le 18 Novembre 1941.

Signé: **NIEHOFF,**
Generalleutnant.

http://www.culture.gouv.fr/Wave/image/archim/0005/dafanch98_numl000023_2.jpg

DOCUMENT 11 - LA MILICE FRANÇAISE À LYON

Créee en 1943 par le gouvernement de Vichy et dirigée par Joseph Darnant, la milice restera le symbole fort de la répression pendant la période d'occupation.

Issue du **Service d'ordre légionnaire** (SOL), fondé en décembre **1941** sur le terreau de la Légion des combattants, **la Milice** est associée dans la mémoire collective à la **terreur** et aux **exactions** et demeure le symbole d'un État français **policier** et **collaborationniste**. Créée le **30 janvier 1943,** reconnue d'utilité publique, elle est dirigée par **Joseph Darnand**, secrétaire général au maintien de l'ordre, sous l'autorité de **Pierre Laval**, son maître d'œuvre.

Assimilable aux groupes **paramilitaires fascistes** ou **nationaux-socialistes** pour son organisation et ses méthodes, elle s'affiche à sa création comme « **l'instrument principal du redressement moral, intellectuel et social du pays** ». Dans les faits, elle officie comme une troupe de choc, forte d'un effectif de plus de **30 000** exécutants zélés, se réclamant d'une idéologie autoritaire et répressive. La **Gestapo** (Geheime Staats Polizei, police secrète d'Etat créée en 1934 à Berlin par Heinrich Himmler et Reinhard Heydrich) sait pouvoir compter sur cette force **supplétive**, véritable manne pour combattre avec elle les « ennemis intérieurs » (résistants, Juifs, communistes, francs-maçons).

Affiche Eric Castel,coll.chrd lyon

Divisée en cinq « services », la Milice enregistre dans le Rhône **un millier** d'adhérents, parmi lesquels plus de 600 sont affectés à la **Franc-Garde,** sa branche militaire, créée dans la foulée en juin 1943, reconnaissable à son uniforme noir et à son beret marqué du gamma grec.
Joseph Lécussan est, d'avril 1943 à mars 1944, le chef régional du 2e service, Documentation/renseignements, chargé de procéder en civil aux arrestations et aux perquisitions, un service armé, fonctionnant avec des permanents payés, hors hiérarchie, qui rend compte directement à Vichy. Il est épaulé dans sa tâche par **Paul Touvier**, désigné chef local dès **l'automne 1943** pour débusquer les « **adversaires politiques** », sur lesquels il se fait une spécialité de constituer des **fiches d'information** détaillées. La Milice lyonnaise a aussi son aumônier, l'abbé **Stéphane Vautherin**.
Ses services sont pour la plupart déployés sur la **presqu'île** : 85 rue de la République, dans l'ancien Hall du journal **Le Progrès**, où elle a son siège ; 16 Place Bellecour et 17 rue des Archers où se trouvent son centre de propagande et de réunion ; 5, Impasse Catelin, où Paul Touvier investit du 6 juin à la fin août 1944 les locaux de l'annexe du lycée Ampère (actuellement celle du college Jean Monnet).

La **Franc-Garde**, d'abord basée 51 montée du Chemin neuf (aujourd'hui montée du Gourguillon, dans le 5ème arrondissement) est transférée en juin 1944 dans les locaux de l'externat Saint-Joseph, 10 rue Sainte-Hélène.

- See more at:

http://www.chrd.lyon.fr/chrd/sections/fr/pages_fantomes/fiches_thematiques/?aIndex=5#sthash.4YH0Ot6u.dpuf

http://www.chrd.lyon.fr/chrd/sections/fr/pages_fantomes/fiches_thematiques/?aIndex=5
(Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation Lyon)

***RésistanceS.be* 03-10-2009**

INFORMATION EXCLUSIVE DE RESISTANCES

Jean Vermeire (1918-2009)

Le dernier chef du rexisme est décédé

Selon des informations confidentielles reçues par RésistanceS.be, le web-journal de l'Observatoire belge de l'extrême droite, l'ancien capitaine SS belge, Jean Vermeire, a été incinéré en toute discrétion, en Belgique, ce vendredi 2 octobre, après son décès en Espagne, survenu durant ses vacances annuelles, suite à un accident cérébral. Il était âgé de 91 ans.

Jean Vermeire a été l'un des derniers bras-droits de Léon Degrelle. Il dirigeait toujours les Bourguignons, une amicale d'anciens combattants SS wallons et bruxellois du front de l'Est. Sa disparition est celle d'un homme qui était resté nostalgique de l'Allemagne nazie et du rexisme.

L'ex-officier SS de la Division «Wallonie» Jean Vermeire interviewé pour le documentaire exceptionnel de la RTBF, diffusé le 5 mars dernier, sur Léon Degrelle © Photo RTBF

Né le 28 septembre 1918, Jean Vermeire, à l'âge de 18 ans, débute une carrière de journaliste et de dessinateur au journal «Le XXe Siècle», une pépinière de nationalistes catholiques belges aux sympathies fascistes. Dirigé par l'abbé l'abbé Norbert Wallez, on y retrouve Léon Degrelle, qui y travaille comme reporter, et un jeune dessinateur, Georges Rémi, qui deviendra célèbre sous son nom d'artiste, Hergé. Jean Vermeire adhère au mouvement rexiste de Léon Degrelle avant la Deuxième Guerre mondiale. En août 1941, il s'engage dans la Légion Wallonie (LW), mise sur pied par le chef de Rex, pour partir combattre les Soviétiques sur le front de l'Est aux côtés de l'armée allemande. Promu lieutenant, Vermeire fait très vite partie des proches de Léon Degrelle. En 1943, devenu capitaine SS, il est envoyé à Berlin pour y représenter auprès des autorités allemandes la Division SS «Wallonie», qui avait succédé à la LW. À la Libération, l'officier nazi belge est arrêté et condamné à mort. Mais retrouve la liberté en 1951.

Cérémonie avec et pour Degrelle

Devenu un industriel dans le secteur de la vente de machines textiles, Jean Vermeire restera politiquement actif dans le cadre d'amicales et d'associations d'anciens combattants belges du front russe. En 1958, il participe à la création de l'Union interprofessionnelle qui se charge de trouver du travail pour les anciens légionnaires dans le besoin. Ensuite, il est l'un des fondateurs de l'Entraide Légionnaire. En 1984, Jean Vermeire rejoint «Les Bourguignons» (nom donné aux combattants wallons sur le front de l'Est). Il prend très vite la direction de cette amicale d'anciens soldats de la Division SS «Wallonie». Le 12 juin 1989, Vermeire organise en Espagne, dans sa villa, une grande cérémonie de retrouvailles entre Léon Degrelle et plus de 150 de «ses» anciens soldats et sous-officiers wallons du front de l'Est. À cette cérémonie, des militants et dirigeants de formations d'extrême droite et néonazies (Parti des forces nouvelles, Front national...) y participent également.

Jean Vermeire restera en contact permanent avec Degrelle, jusqu'au décès de ce dernier, le 31 mars 1994, dans son exil espagnol. Il fut chargé de la dispersion des cendres de Léon Degrelle, dans un lieu resté secret jusqu'à nos jours.

Léon Degrelle et Jean Vermeire lors de la cérémonie de retrouvailles avec plus de 150 anciens soldats et sous-officiers de la Division SS «Wallonie», le 12 juin 1989 en Espagne. Sur cette même image, dans le fond se trouvent de jeunes disciples de Degrelle, dont Patrick Sessler, le secrétaire général du Front national rénové © Archives RésistanceS.be

Rexisme : la page est tournée

La prochaine rencontre annuelle de l'association les Bourguignons devait avoir lieu en novembre de cette année. Chez les Bourguignons, Jean Vermeire ne faisait cependant pas l'unanimité. Depuis 1995, la majorité des anciens SS wallons toujours actifs font partie du «Dernier carré», une amicale dissidente et concurrente de celle de Vermeire. Le «Dernier carré» regroupe, en famille, chaque année à ses cérémonies entre 100 et 150 personnes pour honorer les combats d'antan de la SS wallonne.

En août 2008, Jean Vermeire avait accordé un entretien à RésistanceS.be. Lors de celui-ci, l'ex-capitaine de la Division SS «Wallonie» avait manifesté son adhésion toujours intacte pour l'Allemagne d'Adolf Hitler et n'exprimait aucun regret pour son passé chez les nazis. Jean Vermeire était resté un partisan inconditionnel de Léon Degrelle. Il avait également gardé des liens fraternels avec des dirigeants du Front national belge, eux aussi connus comme des disciples de Rex.

Avec sa disparition, la page vivante du rexisme est définitivement tournée. Jean Vermeire était en effet le dernier chef encore en vie du mouvement de Léon Degrelle.

Manuel Abramowicz

© RésistanceS.be – web-journal de l'Observatoire belge de l'extrême droite – www.resistances.be – info@resistances.be – Article mis en ligne le 3 octobre 2009.